

En Haïti

DES MISSIONNAIRES CANADIENS S'ENGAGENT

Pays qui accueille le plus de missionnaires canadiens (plus de 11% d'entre eux à lui seul), HAÏTI est aussi un pays très connu au Québec, tant par l'importante communauté haïtienne qui vit ici que par les nombreux touristes et "entrepreneurs" québécois qui fréquentent la "perle des Antilles".

Les missionnaires canadiens, longtemps très (trop?) discrets, à l'image de l'Eglise haïtienne, face à l'exploitation et à la misère du peuple, prennent de plus en plus la parole. La lettre qui suit, signée par plus de la moitié d'entre eux, a été adressée à M. Pierre Elliott Trudeau.

M. le Premier Ministre,

Missionnaires canadiens, prêtres, religieux, religieuses, nous travaillons en Haïti, autant dans les grandes villes et les faubourgs que dans les coins les plus reculés et montagneux du pays. Certains parmi nous comptent 20, 30 années et plus de service et de partage avec cette population qui nous est chère. Nous voulons aujourd'hui porter à votre attention des faits qui auront des conséquences désastreuses pour Haïti et où notre pays d'origine se trouve impliqué.

Un groupe d'experts canadiens a travaillé en Haïti pendant quelques années pour faire l'inventaire des ressources hydrauliques du pays et étudier divers projets de construction de barrages le long de la rivière Artibonite. Le travail a été confié à une firme canadienne agissant de concert avec l'ACDI (Agence Canadienne de Développement International) et l'Electricité d'Haïti. A la suite de cet inventaire, deux projets ont été privilégiés, l'un situé dans la région de La Chapelle, l'autre, un peu en aval, dans la région des Verrettes. Le projet de La Chapelle fait déjà l'objet d'études pour déterminer s'il est réalisable. C'est la BID (Banque Inter-américaine de Développement) qui doit financer ce projet. Celui des Verrettes pourrait être mis en route peu après le premier.

Les barrages dont les experts canadiens ont représenté les possibilités au gouvernement haïtien feront inonder respectivement 1 100 hectares (La Chapelle) et 2 750 hectares (Verrettes) de la meilleure terre arable que l'on trouve dans le pays. Or en Haïti 85% de la population vit de l'agriculture. Le nombre d'habitants du pays est à peine moindre que celui du Québec avec une superficie de plus de 50 fois inférieure à celle du Québec, et encore faut-il ajouter que le tiers seulement du sol

est cultivable. C'est donc un morceau de terre vital de ce pays surpeuplé qui est appelé à disparaître sous les eaux des barrages de La Chapelle et des Verrettes.

Des dizaines de milliers de personnes se trouveront ainsi à perdre leur terre, leur maison, leurs arbres fruitiers, tous leurs biens. D'autres, en aussi grand nombre, qui travaillent la terre sans être propriétaires, perdront leur logis et leur emploi. Où seront relogées des populations à qui on enlève tout ce qui constitue leur gagne-pain et leur raison de vivre? Il y a quelques années, au Québec, quand on a commencé les travaux de la Baie James, on a eu à faire face au problème des populations à déplacer. En plus d'une forte indemnisation pour la perte de leur terre, il a fallu trouver de l'espace pour les reloger. Cela n'est pas possible en Haïti. Les populations rurales déplacées ne peuvent être relogées sur d'autres terres cultivables, celles-ci étant rares, comme il a été dit, et morcelées à l'extrême à cause du grand nombre de paysans qui doivent tirer d'elles leur subsistance. La seule issue possible pour ces malheureux (à moins de prendre la mer dans des embarcations de fortune...), est d'aller grossir les bidonvilles de la capitale, où le chômage et la mendicité sont un fléau qui s'accroît quotidiennement. Pour les bourgs avoisinant la région inondée, ce sont des marchés, des moulins, des boutiques qui devront fermer et des quantités de personnes qui perdront leur gagne-pain.

Mais à quelle fin ces barrages ont-ils été prévus? Port-au-Prince, la capitale, a besoin de plus d'électricité. On veut permettre à de nouvelles industries de s'établir à la capitale. Mais les industries qui viennent s'établir à la capitale sont des usines de transformation, prenant les matières à l'étranger et retournant le produit fini à l'étranger, usines dont tous les bénéfices vont à l'étranger et qui ne s'installent en Haïti qu'à cause du bas prix de la main-d'oeuvre (cheap labor).

L'augmentation des emplois créés par les nouvelles industries ne pourra jamais compenser pour les terres perdues. D'une part, ces emplois ne donneront pas des revenus équivalant à ceux des familles délogées par les inondations de terre. D'autre part, c'est tout le pays, et la capitale en particulier, qui souffrira de la diminution de la production agricole et de la hausse des prix des denrées que cela entraînera inévitablement.

M. le Premier ministre, nous missionnaires canadiens en Haïti, nous savons tout le bien que nos divers organismes peuvent faire et font effectivement pour le développement des pays moins favorisés. Mais dans le cas qui nous occupe, nous sommes consternés de voir que le travail financé au départ par l'ACDI et, dans sa phase ultime, par la BID (à laquelle le Canada contribue annuellement pour une part non négligeable) servira en dernière analyse au sous-développement d'Haïti.

Nous nous demandons ce que pensera le contribuable canadien s'il apprend qu'à La Chapelle et aux Verrettes son argent aura été au service de projets qui aboutiront à l'enrichissement de quelques personnes bien nanties pendant que s'accroîtra la misère du peuple.

Nous posons finalement la question suivante: peut-on espérer que soient prises en considération les conséquences au plan humain pour les personnes touchées par ces deux projets et par tout autre auquel le Canada contribue dans le tiers monde.

Les Missionnaires canadiens en Haïti (210 signataires) (1)

S. Antoinette Audet, f.j., Maureen Fuelkell, c.s.c., Estelle Racine, c.s.c., Jacques Gratton, c.s.v., Madeleine Gagnon, s.n.j., Bernard Riopelle, c.s.v., Carmen Leduc, s.n.j.m., Sr Louise Paquet, o.p., Sr Jacqueline Fournier, o.p., S. Gisèle Juneau, o.p., S. Jacqueline Dallaire, o.p. S. Jeanne D'Orléans, o.p., S. Julienne Gagnon, s.s.j., Yves Laberge, c.s.v., Jean-Pierre Viens, c.s.v., Benoît Pilon, c.s.v., S. Pauline Saurette, s.n.j.m., Fr Albert Thibault, é.c., Fr Gérard Fortin, é.c., Fr Gérard Giguère, é.c., Roland Vinet, é.c., Fr Jean-Guy Pagé, é.c., Fr Gilles Guay, Fr Auguste Lessard, s.m.n., Fr Davila Savoie, é.c., Sr Noëlla Roy, m.i.c., Sr Marie-Lucienne Désy, m.i.c., Sr Rachel Blanchette, m.i.c., Sr Yolande Renaud, m.i.c., S. Clara Leblanc m.i.c., S. Marguerite Roy, m.i.c., S. Gertrude Papillon, m.i.c., S. Lucie Carpentier, s.c.c., Réal Charlebois, c.s.c., Fr Simon Jutras, Marcel Bédard, c.s.c., Germain Denis, csc, Henri-Paul Bergeron, c.s.c., Sr Thérèse-Rogatie, fille de la sagesse, Sr Rachel Garon, f.d.l.s., Sr Rita Lemire, f.d.l.s., Sr Madeleine Leclerc, f.d.l.s., S. Christine Cyr, s.c.o., S. Yolande Campbell, s.c.o., F. Paul Nolet, é.c., Fr Paul-Émile Legault, Fr Albert Chabot, é.c., Philippe Croteau, é.c., Fr Lucien Boisvert, Fr René Lemieux, Sr Jeannette Roussy, s.c.o., S. Odette Francoeur, s.c.o., Sr Lucille Bergeron, s.c.i.m. Sr Gertrude Caron, s.c.j.m., Mariette Breton, scjm, Sr Thérèse Clavet, s.c.j.m Lise Bourgoinscjm Jean-Émile Gougeon, Louis Badeaux, Jean-Claude Fréchette, csc, A. Blanchette, Magella Laroche, S. Marie-Paule Sanfaçon, m.i.c., S. Janine Beauregard, s.l.c., S. Pauline Pouliot, m.i.c., S. Benoîte Labelle, m.i.c., S. Cécile Ménard, m.i.c., S. Denise Lamarche, m.i.c., S. Clémence Trudel, m.i.c., Doris Riendeau, m.i.c., S. Marie-Paule Durocher, m.i.c., S. Eva Marier, m.i.c., S. Lucille Sanschagrin, m.i.c., S. Béatrice Bérubé, m.i.c., Candide Pellerin, m.i.c., S. Estelle Fortin, m.i.c., S. Pauline Mailloux, m.i.c., S. Liliane Pelletier, m.i.c., Lucille St-Onge, mic, Catherine Drolet, m.i.c., Céline Dupuis, s.s.a., Thérèse Lagrange, s.s.a., S. Denise Leroux, s.s.a., Agathe Morin, s.s.a., Nicole Nadeau, s.s.a., Monique Primeau, s.s.a., Thérèse Potvin, s.p., Cécile Rossignol, sp, Rollande Dufresne, s.p., Rose-Marie Guèvremont, s.s.a. Lucette Fillion, s.s.a. Suzanne Marleau ssa, Denise Fournier, s.p., Annette Aspirot, s.p., Julianna Larouche, s.p., S. Nicole Quellet mic, Véronique Chartrand, m.i.c., S. Jeannette Dufresne, m.i.c. S. Pauline Fournier, m.i.c., S. Marthe Desjardins, m.i.c., S. Marie Fugère, m.i.c., S. Marie-Thérèse Laperrière, m.i.c., S. Françoise Massicotte, m.i.c., S. Anne-Marie Parent, m.i.c., S. Lucette Gilbert, m.i.c., S. Marguerite Rita, m.i.c., S. Jeanne-D'Arc Fontaine, m.i.c., S. Madeleine Patenaude, m.i.c., Pierrette Gagné, m.i.c., Sr Aurore St-Pierre, s.c.s.h., Sr Emilienne Gosselin, s.c.s.h., Sr Rachel Montpetit, s.c.s.h., P. Léon Saint-Amand, s.m.m., S. Alice Fafard, s.c.s.h., Sr Germaine Laforge, s.c.s.h., Réjeanne Charest, c.s.c., Stella Desroches, c.s.c., Rachel Laramée csc, Madeleine Benny, s.s.a., S. Thérèse Toupin, s.s.a., S. Yolande Laniel, s.s.a. S. Yvonne Lavallée, s.s.a., L. Bureau, c.s.v., Jean-Louis Bourdon, c.s.v., Irène Garand, s.n.j.m Madeleine Durocher, s.n.j.m., Corinne Chartier, s.n.j.m., Denise Brouard, s.n.j.m., J-Pierre Harpin, c.s.v., Rosaire Guérin csv, Léon Ménard, c.s.v., Marcel Ste-Marie csv, Annette Legault, c.s.c., Simone Charette csc, Marie-Marthe Pigeon, c.s.c., Louise Choquet csc Annette Vaillancourt, c.s.c., S. Liliane St-Laurent c.s.c., S. Denise Paquette, c.s.c., S. Denise Thibodeau, c.s.c., S. Monique Meloche, c.s.c., S. Flore Vincent, c.s.c., S. Rose Gingras, c.s.c., S. Alice Ducharme, c.s.c., S. Denise Langlois, c.s.c., José Jasmin, c.s.c., S. France Bernard mcr, Georgette Parisé, m.c.r. S. Thérèse Larue, m.c.r., S. Thérèse Lamoureux, m.c.r., Sr Abe Michiko, m.c.r., Sr Taéko Sakaf, m.c.r., Sr Marie-L St-Jean, m.c.r., S. Annette Provengal, m.c.r., S. Yvette St-Michel, m.c.r., Sr Onéda Boutet, m.c.r., Mélanie Cellard, mcr, Simone Bastien, c.s.c., Marie-Anna Lebeau, c.s.c.,

(suite, voir p. 96)

(1) Certains noms étaient difficilement lisibles sur la photocopie des signatures dont nous disposons. Nous nous excusons donc auprès des signataires et de nos lecteurs pour les noms ou les identifications religieuses omis et pour les erreurs d'orthographe.